

UVSQ

université PARIS-SA

ACCÈS AUX ÉTUDES DE KINÉSITHÉRAPIE

L'accès à la 1ère année d'études de kinésithérapie est possible après une 1ère année de Licence à l'UFR des Sciences:

Pour l'année universitaire 2023/2024, vous choisissez sur **Parcoursup** (entre le 18 janvier et le 9 mars 2023)

le **Portail Chimie-Biologie**

« Université de Versailles – Saint Quentin en Yvelines (Campus de Versailles – 78)
Licence – Portail CB : Chimie – Biologie »

ou le **Portail Chimie-Biologie-Accès Santé**

« Université de Versailles – Saint Quentin en Yvelines (Campus de Versailles – 78)
Licence – Portail CB : Chimie – Biologie – option Santé »

» **Si vous validez votre 1ère année de licence du portail CB**, vous pourrez candidater en kinésithérapie.

Vous pourrez être admis en 1ère année d'études de kinésithérapie pour la rentrée 2024.

Si vous n'êtes pas admis en kinésithérapie, **vous pourrez poursuivre en 2ème année de licence.**

» **Si vous ne validez pas votre 1ère année de licence du portail CB**, vous ne pourrez pas candidater en kinésithérapie mais **vous pourrez redoubler cette 1ère année de Licence** ou vous réorienter vers d'autres études supérieures via Parcoursup.

En dehors du portail Chimie-Biologie, il n'y a pas d'accès aux IFMK via les autres portails et Licences Accès Santé (LAS) de l'UFR des Sciences.

Pour information, l'UVSQ a conventionné avec les IFMK suivants :

- IFMK SAINT MICHEL - 68 rue du commerce - 75015 Paris
- IFMK CEERRF 93 - Centre européen d'enseignement en rééducation et réadaptation fonctionnelle) 36 rue Pinel – 93206 Saint Denis cedex
- IFMK ASSAS : École d'Assas - 56, rue de l'église - 75015 Paris
- IFMK Campus formation du centre hospitalier intercommunal Meulan les Mureaux - 1 rue du Fort – 78250 Meulan-en-Yvelines

